



Primonial lance la « Fondation groupe Primonial »

© Cozine / Adobe Stock

Le groupe Primonial annonce la création de la Fondation Groupe Primonial, dans la continuité de la Financière de l'Échiquier, pour fédérer et intensifier les actions de toutes les entités du groupe, en faveur de l'éducation, de l'insertion et de la santé.

Abrutée par la Fondation de France, cette nouvelle fondation d'entreprise reprend et réunit toutes les actions d'engagement et de mécénat menées jusqu'à présent au sein des différentes entités du groupe Primonial.

La Financière de l'Échiquier, a été l'une des premières entreprises de gestion d'actifs à mettre en place une fondation, créée et dirigée pendant plus de 15 ans par Bénédicte Gueugnier. La Fondation Groupe Primonial reprend et poursuivra les actions de la Fondation Financière de l'Échiquier, dont les Maisons des jeunes talents, programme destiné à héberger et à accompagner des élèves boursiers admis en classes préparatoires aux grandes écoles à Paris.

La Fondation Groupe Primonial amplifiera également son action auprès d'associations œuvrant dans le secteur de la santé telles que l'hôpital Necker-Enfants malades, que Primonial REIM soutient de longue date.

L'équipe de la Fondation Groupe Primonial est dirigée par Cécile Jouenne-Lanne, déléguée générale nouvellement nommée pour succéder à Bénédicte Gueugnier ayant décidé de partir à la retraite en juillet prochain. La Fondation Groupe Primonial est constituée de quatre personnes dédiées et bénéficie de l'appui et de l'engagement de l'ensemble des équipes.

Stéphane Vidal, président du groupe Primonial et président de la Fondation, déclare : « La création de la Fondation Groupe Primonial marque une nouvelle étape et un changement d'échelle dans nos actions d'engagement et de mécénat. La crise que le monde traverse aujourd'hui vient cristalliser nos convictions en la matière et nous incite à faire encore davantage grâce à la mobilisation de nos équipes et au soutien de nos clients, les actions de la fondation étant financées à la fois par les différentes filiales du groupe, par le partage des frais de gestion de certains fonds et par les dons privés de collaborateurs et de clients. »